

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jérôme FOURNIER

La faune et la flore de la falaise

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2011, tome 106b, p. 112-121
Numéro spécial *Notre-Dame du Scex*

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

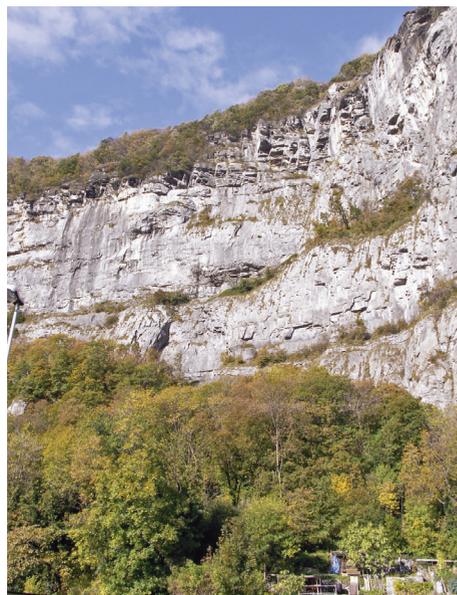
La faune et la flore de la falaise de Saint-Maurice

par Jérôme Fournier

Contrairement à toute attente, la falaise qui domine la cité aigaunoise héberge une faune et une flore extrêmement variées. Petit tour d'horizon avec un biologiste passionné de dessin.

Des conditions de vie particulières

La vertigineuse paroi rocheuse de Saint-Maurice peut à première vue paraître plutôt inhospitalière pour la faune et la flore : obstacle naturel infranchissable pour les grands animaux, l'abrupte muraille est le plus souvent dénudée.



Milieux rocheux, pelouses sèches, forêts et buissons thermophiles hébergent une flore et une faune très diversifiées.

Ce n'est que sur les « replats » caractérisant la rupture entre deux couches géologiques que des bandes de végétation plus ou moins continues ont pu s'installer. Pourtant, une multitude d'espèces végétales et animales y ont trouvé refuge. On peut notamment les découvrir en empruntant le pittoresque sentier qui mène à la chapelle du Scex.

Exposée à l'Est et au Sud-Est, la falaise bénéficie surtout de l'ensoleillement matinal

qui chauffe rapidement les roches nues. Il en résulte des conditions de chaleur et d'aridité, qui, couplées avec le caractère calcaire de la roche, en font un habitat tout à fait particulier. Si certaines espèces communes et peu exigeantes parviennent tout de même à supporter ces conditions plutôt extrêmes, d'autres, beaucoup plus spécialisées les côtoient. En effet, la falaise abrite toute une collection d'espèces thermophiles (qui aiment la chaleur), xérophiles (adaptées à la sécheresse), calcicoles (qui poussent sur terrain calcaire), saxicoles ou rupestres (liées aux rochers), qui font l'intérêt biologique du site.



Le sitelle

Au pied de la paroi rocheuse et sur les vires : des forêts pionnières et thermophiles

Dès les premières marches, le sentier de la chapelle pénètre dans un boisement clair, dominé par de sveltes feuillus, qui a colonisé les éboulis en pied de falaise. Cette forêt pionnière et thermophile est principalement constituée d'**érables à feuilles d'obier** (*Acer opalus*), auxquels se mêlent **tilleuls à petites feuilles** (*Tilia cordata*), **frênes** (*Fraxinus excelsior*), **hêtres** (*Fagus sylvatica*), **chênes** (*Quercus pubescens/petraea*) et quelques **pins sylvestres** (*Pinus sylvestris*) disséminés. Des lambeaux de forêts, toujours dominées par l'érable à feuilles d'obier, occupent également par endroits les vires qui séparent les étages de la monumentale falaise, notamment celles qui sont empruntées par le sentier. Les sous-bois sont agrémentés de toute une guilde d'arbustes aux noms parfois évocateurs : **bois de Sainte-Lucie** (*Prunus mahaleb*), **prunellier** (*Prunus spinosa*), **épine blanche ou aubépine** (*Crataegus monogyna*), **épine-vinette** (*Berberis vulgaris*), **coronille émérus** (*Hippocrepis emerus*), **troène** (*Ligustrum vulgare*), **érable champêtre** (*Acer campestre*), **alisier** (*Sorbus aria*), **viorne lantane** (*Viburnum lantana*), **nerprun purgatif** (*Rhamnus cathartica*), **noisetier** (*Corylus avellana*), **cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*), **cornouiller mâle** (*Cornus mas*), **fusain ou bonnet de prêtre** (*Euonymus europaea*), **chèvrefeuille des bois** (*Lonicera xylostium*)... sans oublier le **buis** (*Buxus sempervirens*). Si le **lierre** (*Hedera helix*) est



Le pic-épeiche

omniprésent, il est parfois accompagné de la **petite pervenche** (*Vinca minor*), alors que le **géranium sanguin** (*Geranium sanguineum*) et plus localement la **marjolaine sauvage** (*Origanum vulgare*), deux plantes qui apprécient les lisières chaudes et sèches, peuvent être observés en bordure de forêt ou dans les zones buissonnantes.

Ces boisements abritent évidemment toute une communauté d'oiseaux liés aux forêts claires de feuillus : **chouette hulotte** (*Strix aluco*), **pic épeiche** (*Dendrocopos major*), **pic épeichette** (*Dendrocopos minor*), **geai des chênes** (*Garrulus glandarius*), **mésange charbonnière** (*Parus major*), **mésange bleue** (*Parus caeruleus*), **mésange nonnette** (*Parus palustris*), **mésange à longue queue** (*Aegithalos caudatus*), **pinson** (*Fringilla coelebs*), **troglodyte** (*Troglodytes troglodytes*), **rougegorge** (*Eriothacus rubecula*), **fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*), **pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*), **pouillot de Bonelli** (*Phylloscopus bonelli*), **sittelle** (*Sitta europaea*), **grimpereau des jardins** (*Certhia brachydactyla*)...

Rochers et pelouses sèches

Sur le rocher, poussent des plantes capables non seulement de supporter chaleur et sécheresse, mais également de puiser leurs éléments nutritifs dans le peu de matière organique accumulée dans les fissures. Parmi ces plantes xéro-thermophiles, on peut citer la **germandrée petit chêne** (*Teucrium chamaedrys*), le **thym** (*Thymus serpyllum* aggr.),



Erable à feuilles d'obier



Tilleul à petites feuilles



Chêne



Flours de la coronille ou hippocrepide éméris



Flours du bois de Sainte-Lucie ou faux-merisier



Fruits du fusain ou bonnet de prêtre



Fruits de l'aubépine à un style

Les fleurs du cornouiller mâle, qui sortent avant les feuilles, apportent dès le mois de mars quelques touches de couleur bienvenues à la falaise encore bien terne qui se réveille à peine de l'hiver.





Œillet des rochers

Germandrée
petit chêne

Globulaire à feuilles
en cœur

Genévrier
Campanule
à feuilles rondes

Fruits de la viorne lantane

Asplénium des sources



Nerprun des Alpes



Lézard des murailles

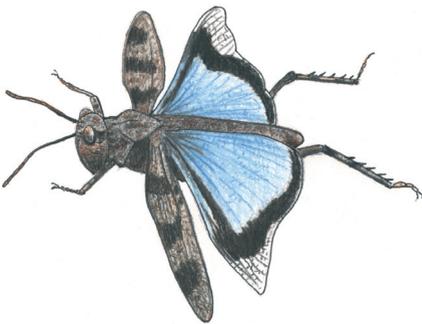


Jeune couleuvre d'Esculape



la **giroflée** (*Erysimum cheiri*), l'**œillet des rochers** ou pipolet (*Dianthus sylvestris*), la **centaurée scabieuse** (*Centaurea scabiosa*), la **campanule à feuilles rondes** (*Campanula rotundifolia*)... Si certaines d'entre elles sont indifférentes à la nature de la roche, d'autres comme la **globulaire à feuilles en cœur** (*Globularia cordifolia*) et l'**asplénium rue des murailles** (*Asplenium ruta-muraria*) sont par contre très nettement calcicoles. Sur les vires, lorsqu'elles sont trop pentues pour permettre le développement de boisements, s'accrochent des lambeaux de gazons secs. Quelques arbustes et buissons parviennent parfois à s'y installer, de même que dans certaines fissures : le **nerprun des Alpes** (*Rhamnus alpina*), le **génévrier commun** (*Juniperus communis*), ainsi que d'autres déjà mentionnés comme la coraille émerus, le bois de Sainte-Lucie, le buis et même l'**orme champêtre** (*Ulmus minor*), qui peut prendre ici un aspect rampant.

D'autres plantes profitent des parties plus humides ou plus ombragées de la falaise. C'est le cas de différentes espèces de mousses et de l'**asplénium des sources** (*Asplenium fontanum*), une petite fougère calcicole qui pousse en touffes dans les fissures.



Un criquet lié aux milieux pionniers ou rocheux : l'œdipode turquoise.



Le flambé est un papillon thermophile dont les chenilles se développent sur le bois de Sainte-Lucie ou sur le prunellier

Lorsqu'on évoque la faune des milieux rocheux, on ne peut s'empêcher de penser aux reptiles, qui sont effectivement bien représentés ici. C'est le **lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) que l'on aperçoit le plus facilement, se chauffant sur les dalles rocheuses et disparaissant promptement dans un interstice à l'approche d'un intrus. Les prairies sèches au sommet de la falaise abritent aussi une petite population de **lézards verts** (*Lacerta bilineata*), très rares dans le Chablais. Beaucoup plus discrète, la **couleuvre d'Esculape** (*Elaphe longissima*), volontiers arboricole, se plaît dans les boisements en pied de falaise, alors que l'orvet (*Anguis fragilis*), la **coronelle lisse** (*Coronella austriaca*) et la **vipère aspic** (*Vipera aspis*) peuvent très occasionnellement être observés dans les éboulis, les broussailles et les prés secs.

De nombreux insectes apprécient également le caractère xéro-thermophile du site (papillons, sauterelles, criquets...).

Des plantes venues d'ailleurs

Certaines plantes observables sur le site ne sont pas indigènes et ont été amenées par l'homme à différentes époques. Parmi les plantes d'origine méditerranéenne, on peut mentionner la

giroflée, cultivée dans les jardins, puis naturalisée. L'**iris d'Allemagne** (*Iris x germanica*), qui forme de petites colonies, notamment sous la chapelle et au sommet de la falaise en bordure du plateau de Vérossaz, est une espèce hybride, qui provient également des jardins. Le **buddléa** ou arbre à papillons (*Buddleja davidii*), présent ci et là dans la falaise, vient quant à lui de Chine et est considéré comme un véritable envahisseur qui se développe trop souvent au détriment des espèces locales.

La **rue fétide** (*Ruta graveolens*), rare en Suisse mais bien présente dans la falaise aigaonoise, est originaire du sud-est de l'Europe. Cette plante, à laquelle on attribuait de nombreuses vertus médicinales (vermifuge, tonique circulatoire, hypotenseur...), est par contre toxique (réactions cutanées au toucher, intoxication possible par simple inhalation), abortive et répulsive envers les insectes. Elle a été largement naturalisée dans toute l'Europe dès l'Antiquité déjà. Au Moyen-Age, les moines la cultivaient notamment pour ses propriétés anti-aphrodisiaques. Elle était également censée protéger de la peste. On peut donc tout à fait imaginer qu'elle devait être à l'époque culti-

vée dans les jardins du monastère ou même de l'ermitage, d'où elle s'est échappée pour se répandre dans la falaise.

Le cas du buis

L'origine du buis dans la falaise est sujette à controverse et a déjà été discutée par le chanoine Ignace Mariétan dans les années 1920 (1). La station de Saint-Maurice, située en marge de l'aire de répartition de ce buisson, est en effet la seule connue de toute la vallée du Rhône jusqu'au Léman, en dehors de celle de Loèche, récemment découverte et plus isolée encore (2). De plus, l'examen de la falaise depuis la plaine en hiver permet de distinguer aisément la répartition du buis, trahi par ses feuilles persistantes d'un vert sombre : elle est essentiellement limitée aux environs du sentier et de l'édifice rupestre. Ces constatations laissent suggérer que le buis, symbole de vie car toujours vert, a été planté, comme d'autres végétaux introduits à proximité de la



La rue fétide.



Le buis.

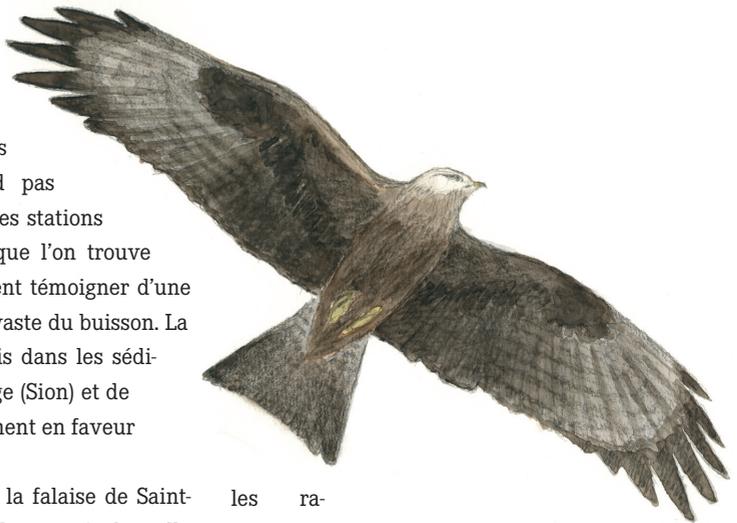
chapelle et de l'ermitage (lilas, fruitiers, rosiers...). Pourtant, selon Mariétan, la forme qui pousse dans la falaise ne correspond pas aux variétés cultivées et les stations isolées de buis sauvage que l'on trouve ci et là en Suisse pourraient témoigner d'une répartition autrefois plus vaste du buisson. La présence de pollen de buis dans les sédiments des lacs de Montorge (Sion) et de Luissel (Bex) plaide également en faveur de l'indigénat de l'espèce.

La présence du buis dans la falaise de Saint-Maurice est-elle relictuelle ou résulte-t-elle d'une introduction réalisée il y a fort longtemps ? La question reste ouverte.

Parmi les oiseaux rupestres, un pèlerin... qui revient de loin !

Durant les jours de beau temps, l'impressionnante muraille rocheuse bénéficie d'un ensoleillement maximal en première partie de journée, ce qui donne rapidement

naissance à des ascensions thermiques appréciées par



les rapaces et les corvidés. De mars à août, les silhouettes caractéristiques des

milans noirs (*Milvus migrans*), rapaces

migrateurs reconnaissables à leur queue triangulaire légèrement échancrée, se joignent à celles des **buses variables** (*Buteo buteo*), des **grands corbeaux** (*Corvus corax*) et des **corneilles** (*Corvus corone*), visibles toute l'année. L'hiver, un aigle royal (*Aquila chrysaetos*) erratique peut occasionnellement se montrer.

La falaise de Saint-Maurice sert de site de reproduction pour plusieurs espèces d'oiseaux liés aux rochers : le **faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) et le grand corbeau, qui utilisent des replats abrités pour leur nidification,

l'**hirondelle des rochers** (*Ptyonoprogne rupestris*) et l'**hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*), qui maçonnent leur nid sous un surplomb, le **bruant fou** (*Emberiza cia*), qui se plaît

En haut, le vol du milan noir et des hirondelles des rochers. Au centre, à gauche, le tichodrome échelette et à droite, le bruant fou. En bas, à gauche, le faucon pèlerin (juvénile).



dans les bandes herbacées sèches et broussailleuses et enfin, beaucoup moins exigeant, le **rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*), qui niche également en pleine ville sur les bâtiments... En hiver, la falaise est régulièrement visitée par le **tichodrome échelette** (*Tichodroma muraria*), petit oiseau gris aux ailes couleur bordeaux et au bec recourbé, qui, durant la bonne saison, occupe en général les parois rocheuses d'altitude.

Le **choucas des tours** (*Corvus monedula*), corvidé pourtant rupestre, ne semble pas nicher dans la falaise. Ce petit corbeau à nuque grise devenu rare en Suisse, se reproduit pourtant à Saint-Maurice dans les anfractuosités de différentes constructions en pierres (clocher de l'Eglise Saint-Sigismond, vieux pont sur le Rhône). Il ne doit pas être confondu avec son « cousin » montagnard le **chocard à bec jaune** (*Pyrrhocorax graculus*), qui, en hiver, quitte quotidiennement les cimes pour animer la ville de ses vols acrobatiques.

La nidification régulière du faucon pèlerin est à relever. Ce majestueux et puissant rapace aux ailes effilées, qui a failli disparaître de Suisse au début des années 70 à cause de l'utilisation des pesticides organochlorés, a progressivement reconstitué ses effectifs suite à l'interdiction du DDT. Une vingtaine de couples se reproduisent actuellement en Valais. Véritable pirate des airs, il effectue des piqués vertigineux pouvant atteindre plus de 180 km/h pour capturer ses proies (divers oiseaux), ce qui le classe parmi les oiseaux les plus rapides du monde !

Des petits « coquillages »... bien vivants !

Le promeneur attentif qui arpente le sentier conduisant à la chapelle sera peut-être surpris de découvrir par endroits quantités de tout petits « coquillages » collés sur les rochers. Si cette falaise calcaire s'est formée au fond d'une mer peu profonde par sédimentation de débris d'organismes marins il y a plus de 130 millions d'années, ces discrètes coquilles turriculées ne sont évidemment pas des reliques de cette époque et n'ont rien à voir avec des coquillages. Elles

Le maillot avoine et l'hélice lampe sont liés aux milieux rocheux, alors que l'hélicelle des bruyères se plaît dans les prés secs.



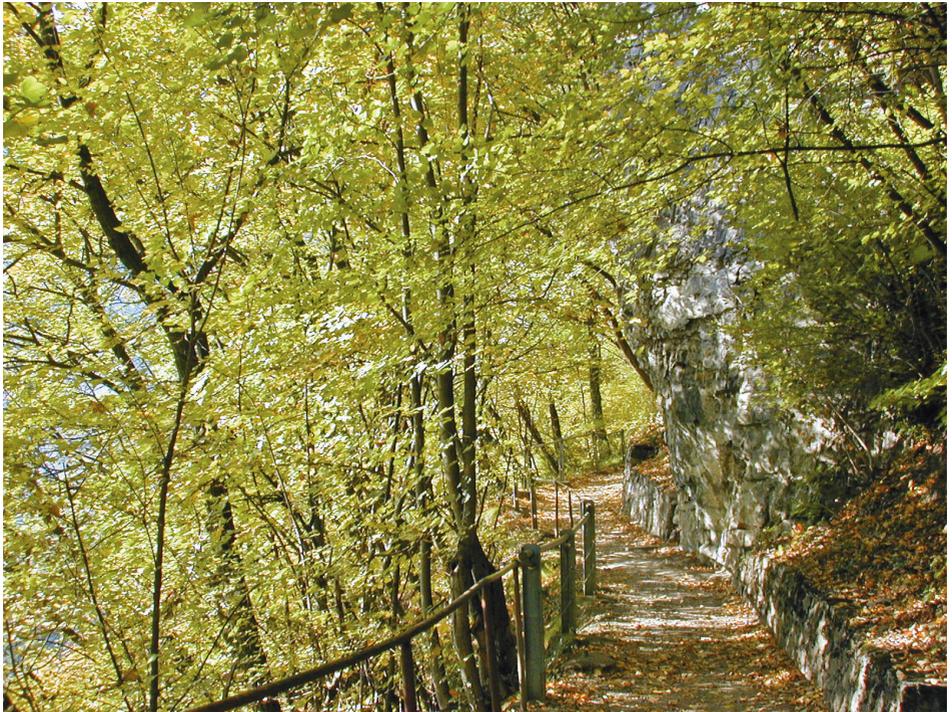
appartiennent bel et bien à des escargots terrestres appelés maillots. Ici, on trouve surtout le **maillot avoine** (*Chondrina avenacea*) et le **maillot seigle** (*Abida secale*), auxquels se mêlent, beaucoup plus nombreuses encore, les minuscules **hélices des rochers** (*Pyramidula rupestris*).

Ce n'est pas moins d'une trentaine d'espèces de gastéropodes qui ont colonisé la paroi rocheuse et les différents milieux (forêts, prés secs, buissons) qui s'y trouvent, ce qui est tout à fait remarquable. En effet, étant donné leur besoin en carbonate de calcium pour la construction de leur coquille, les escargots s'épanouissent à merveille dans cet environnement très calcaire. Plusieurs d'entre eux, comme par exemple le **maillot barillet** (*Sphyradium doliolum*) et le **maillot ombiliqué** (*Lauria cylindracea*), sont d'ailleurs rares et menacés dans notre pays.

On trouve même sur le site un escargot d'origine méditerranéenne, peut-être introduit ici (comme ailleurs en Suisse) accidentellement depuis plusieurs siècles : l'**hélice cincielle** (*Hygromia cincitella*).

Et la grande faune ?

Si des **chamois** (*Rupicapra rupicapra*), et même des **cerfs** (*Cervus elphahus*), s'aventurent occasionnellement sur les vires, la falaise proprement dite, trop escarpée, n'est guère favorable à la grande faune. Ses abords sont par contre bien parcourus (cerf, chevreuil, chamois, renard, blaireau...). C'est par exemple le cas au-dessus des Cases, le long du chemin de la Poya qui relie Vérossaz à la plaine. Le sommet de la falaise, en bordure du plateau de Vérossaz, sert quant à lui quotidiennement de voie de transit pour des hardes de cerfs en hiver.



L'étang didactique : un coup de pouce pour les batraciens !

Les petits milieux humides générés en pied de falaise par l'eau de pluie ou par des sources et autres ruissellements qui suintent des rochers (carrière des Râpes à Véroilliez, Grotte aux Fées...) abritent plusieurs espèces de batraciens. La discrète **salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*), signalée à la Grotte aux Fées, ne semble pas avoir passé le goulet de Saint-Maurice. Elle atteint ici la limite de son aire de répartition vers l'intérieur du Valais (elle n'existe pas dans le Valais central, trop sec). Aménagé en automne 1998, l'étang didactique du collège de l'Abbaye, situé au départ du chemin de la chapelle du Scex, sert non seulement à illustrer les cours d'écologie dispensés aux étudiants, mais constitue un plan d'eau bienvenu pour les batraciens du lieu. Chaque année, dès le mois de mars, des **grenouilles rousses** (*Rana temporaria*) viennent par dizaines y déposer leurs œufs, suivies



Grenouille rousse

de près par des **tritons alpestres** (*Triturus alpestris*) encore plus nombreux. Occasionnellement, le **crapaud commun** (*Bufo bufo*) s'y reproduit lui aussi, alors que libellules et autres insectes aquatiques l'ont rapidement colonisé.

Notes

1. Ignace Mariétan, « Le Buis dans le rocher de St-Maurice », dans *Bulletin de la Murithienne* 43, 1926, p. 20-28.
2. Olivier Duckert et Christof Frei, « Présence du buis et de la langue-de-cerf à Loèche », dans *Bulletin de la Murithienne* 114, 1996, p. 205-206.

